

# Comment les structures publiques peuvent-elles aider des filières émergentes et prometteuses ?

**Société des Agriculteurs de France**  
**Le 15 mars 2007**



**Intervenant :**      ***Bertrand PATENOTRE***

***Agriculteur dans l'Aube sur 176 Ha dont 12 Ha de chanvre***

***Président de la Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre***

***Vice-président du groupe consultatif lin & chanvre à la Commission Européenne***



**Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre**

# Qu'est ce qu'une filière émergente ?

**Une filière qui a les potentialités de répondre à de nouveaux besoins dont l'importance pour la société se révèle.**

## Quelle réponse aux besoins prévus demain de la société ?

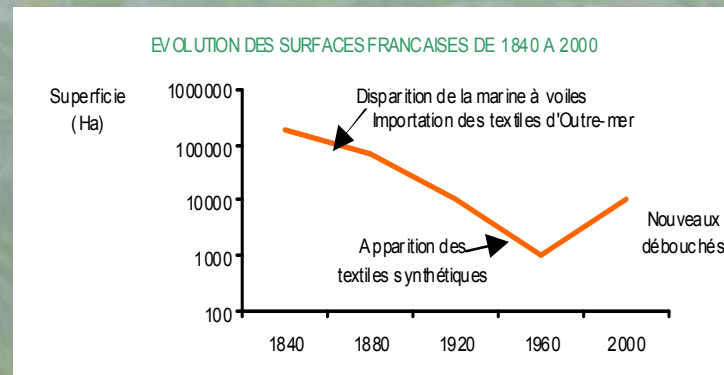
**Quelles sont les questions majeures de demain ? (gouverner, c'est prévoir...)**

- **C'est à la société et à ses représentants (hommes politiques, scientifiques, philosophes, société civile) de conceptualiser les besoins de la société de demain.**
- **C'est aux filières professionnelles d'essayer de répondre à ces attentes.**
- **C'est aux pouvoirs publics de s'assurer de la validité des demandes et de la viabilité des réponses.**

# Historique du chanvre

De 120 000 Ha en 1850, à 3 000 Ha en 1970 et à 10 000 Ha en 2000, pourquoi de telles variations ?

- ✓ Produit moins utile que ses concurrents ( coton, synthétiques... ) sur les utilisations historiques (textile)
- ✓ Usage actuel en volume réduit (papier spéciaux) : 10 000 Ha = 0.03 % de la SAU (Surface Agricole Utile), soit 1 Ha sur 3 000.



Hier



Arrachage  
manuel

Aujourd'hui



Culture  
mécanisée

# Première conclusion intermédiaire

**Une politique d'émergence de filière n'est cohérente que si les pouvoirs publics ont au préalable défini les besoins émergents, c'est-à-dire les besoins de demain.**

**Par exemple :**

- Diminution de la dépense énergétique globale**
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre**
- Assurer des approvisionnement sécurisés (période d'instabilité internationale)**

# Qu'est ce que la filière du chanvre ?

## Elle a tout d'une grande !

### **En France :**

- ✓ 10 000 Ha sur 15 000 Ha en Europe
- ✓ 1 000 Producteurs
- ✓ 5 usines agréées par l'État

### **Structures :**

- ✓ Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
- ✓ Union des Transformateurs de Chanvre
- ✓ Interchanvre l'interprofession du chanvre
- ✓ Institut Technique du Chanvre
- ✓ La Confédération Européenne du Lin & du Chanvre

### **Des liens privilégiés avec :**

- ✓ La Commission Européenne (groupe consultatif lin & chanvre)
- ✓ Le COPA COGECA
- ✓ Les administrations nationales

# Qu'est ce que le chanvre ?

## Origine himalayenne

**2 sous espèces :**

**Cannabis sativa sativa : le chanvre à fibre**

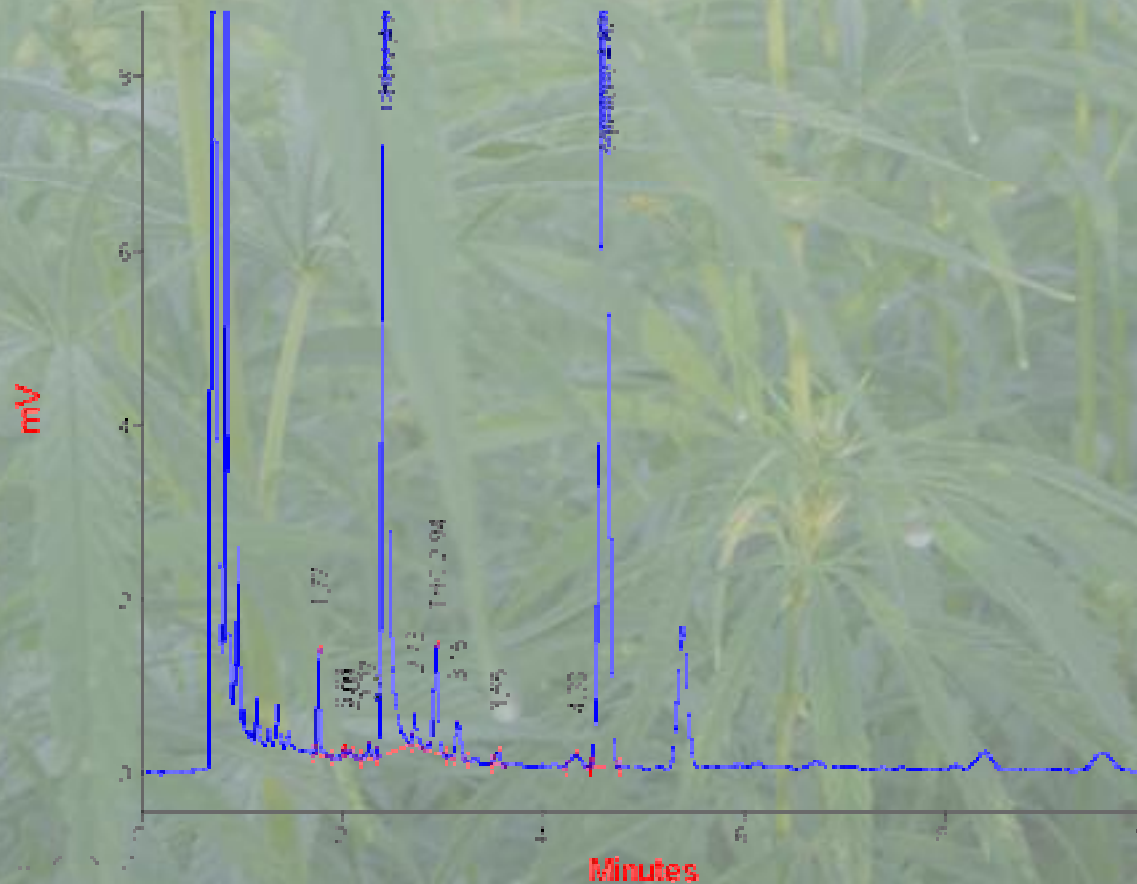


**Cannabis sativa indica : le chanvre à drogue**



# Le THC

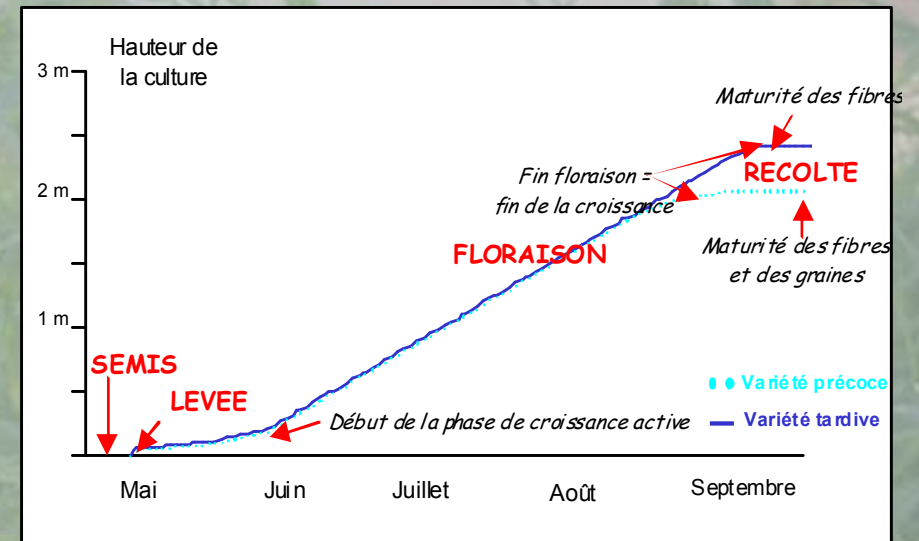
**Le  $\Delta_9$  tétrahydrocannabinol : un problème résolu par la réglementation européenne (contrôle variétal en culture)... et par les variétés à zéro THC.**



# Qu'est ce que le chanvre (2)

## Agronomie :

- ✓ Culture de printemps
- ✓ Tête d'assolement très recherchée
- ✓ Plante améliorante
  - \* Fractionnement du sol
  - \* Plante nettoyante
- ✓ Production de matières ligno cellulosique
  - \* pompe à nitrate
- ✓ Une plante très plastique qui s'adapte aux attentes de l'utilisation et à de très nombreux terroirs.
  - \* Plante photo périodique (adéquation latitude / usages / variétés)



## Finalités :

- \* Industrie de la fibre
- \* Production de biomasse (jusqu'à 25 T/Ha)
- \* Production oléagineuse

# État des lieux des surfaces

## U.E. SUPERFICIES

Surfaces de chanvre sous contrat en UE

	ALL	ANG	AUT	ESP	FRA	HOL	HON	ITA	POL	SUE	TCH	DIV	UEE
1970	43	0	0	280	6 651	0						254	7.227
1980	4	0	0	543	4 946	4						2	5.499
2005	2 000	1 500	341	500	9 386	50	500	250	320	200	159	110	15 316

# Utilisations actuelles (1)

**30 % de fibres papetières**



**56 % chènevotte (bois très peu dense)**

- ✓ Litières
- ✓ Paillage
- ✓ Bâtiment



**14 % de poudre (litières chat, amendement organique...)**

# Utilisations actuelles (2) & émergentes

**Fibres** : plasturgie, isolation, bâtiment



**Chènevotte** : bâtiment



**Biomasse** : production énergétique

# Intérêts du chanvre

## Intérêt agronomique :

- ✓ Diversification
- ✓ Amélioration des sols
- ✓ Allongement de la rotation

## Intérêt environnemental :

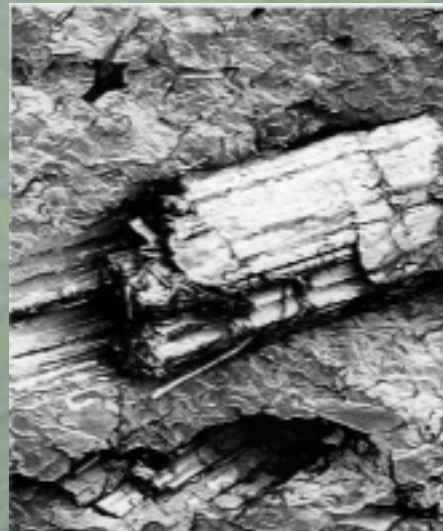
- ✓ Stockage net de Gaz à Effets de Serre (35.5 Kg CO<sub>2</sub> eq /m<sup>2</sup> de mur – ACV INRA 2006)
- ✓ Économie d'énergie de chauffage
- ✓ Remplacement matière peu « Kyoto compatibles » : laine de verre, laines minérales (ACV INRA 2006)

## Intérêt industriel :

- ✓ Accélération des cycles de production
- ✓ Démarquage commercial
- ✓ Recyclabilité

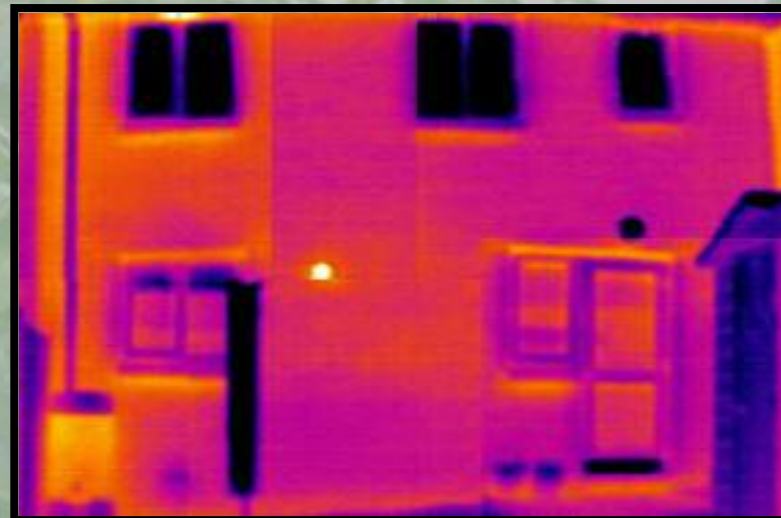
## Intérêt énergétique :

- ✓ Production flexible de biomasse par une culture traditionnelle en Europe (agronomie adaptée)

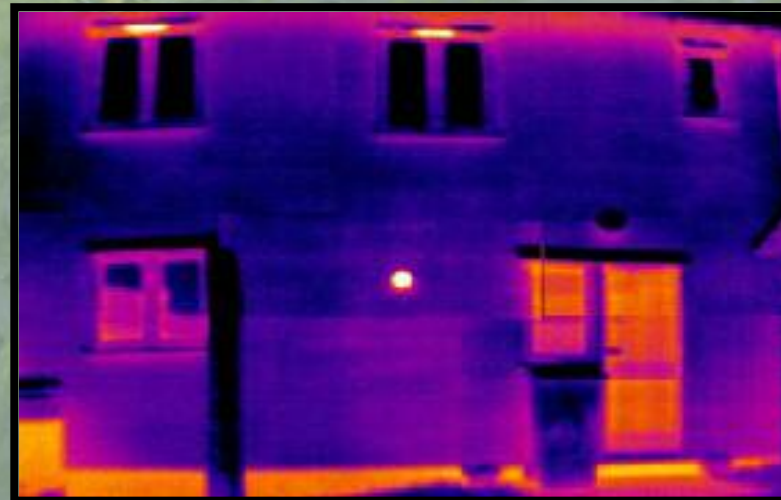


**Un exemple d'économie d'énergie : photographie en caméra thermique de deux maisons identiques : une en brique, une en chanvre, même jour, même heure**

### **CONSTRUCTION EN BRIQUE**



### **CONSTRUCTION EN CHANVRE**



## Deuxième conclusion intermédiaire

**Dans le chanvre, et c'est le cas général des micro filières, tous les coproduits ont un intérêt économique et la condition *sine qua non* de sa viabilité est l'utilisation de la totalité de tous les coproduits.**

**Les marchés se soutiennent les uns les autres.**

**Les prévisions de développement doivent prendre en compte une cohérence de réservoirs d'utilisation des différents coproduits ( ici fibre et chènevotte, et dans une certaine mesure graine).**

# Quels sont les freins à l'expansion « naturelle » de la filière

**Si le chanvre est si bien, pourquoi reste t-il aussi marginal ?**

## *Frein dimensionnel*

- **0.03 % de la SAU française**
- **Frilosité industrielle liée à la faible masse ( sécurisation de l'approvisionnement).**

## *Frein psychologique*

- **la nouveauté (peur du risque zéro).**

## *Frein de validation*

- **Manque de validation scientifique, économique et technique de certains segments de marchés :**
  - ✓ **Bâtiment**
  - ✓ **Biomasse**
  - ✓ **Plastique**

# Quels soutiens apporter ?

- Le premier soutien, dont tout découle, est que les pouvoirs publics soient convaincus de l'intérêt stratégique des filières émergentes qu'ils soutiennent.
- **Soutien politique au niveau européen**
  - Danger ✓ Remise en cause des aides à la transformation des fibres de chanvre ( et de lin).
  - ✓ Développer un cadre communautaire permettant les mesures nationales en faveur des agro matériaux.
- **Soutien politique au niveau national**
  - ✓ Donner l'exemple par une politique volontariste pour les marchés publics.
  - ✓ Prendre en compte le stockage du carbone des agro matériaux dans le cadre de Kyoto 2012 (attribution quotas, GES, projets domestiques).
  - ✓ Mise en place de système d'appui : fiscalité, label « économie d'énergie ».
  - ✓ Soutien à la recherche.
  - ✓ Évolution des normes de mesure bâtiment (sortir du « tout béton »).

# Conclusion générale 1

- **Une filière émergente doit être soutenue si elle correspond à une attente réelle ou fortement supposée (stratégie).**
- **Les systèmes d'appui doivent être à moyen terme.**
- **La politique en la matière ne doit surtout pas être versatile (effet de mode).**
- **Les systèmes de soutien doivent être intelligents et courageux (éviter les effets d'aubaine et de saupoudrage).**

**La filière du chanvre peut répondre aux attentes suivantes :**

- **Réduire la dépense énergétique globale.**
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre.**
- **Sécuriser un approvisionnement européen en matériaux essentiels.**

## Conclusion générale 2

- *Sans soutien la filière disparaîtra car son assiette est trop faible pour financer ses structures vitales minimales (semences , recherches , représentation).*
- *Avec soutien, la filière se développera et étalera ses charges fixes.*



**Merci pour votre attention**